

2 - DIRECTION, GESTION, ADMINISTRATION

REFERENCE AS FORMATION

B - Comptabilité CP-002610

OBJECTIF

Obtenir le Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) correspondant

PUBLIC VISE

Tout public

PRE-REQUIS

- Sans niveau de diplôme particulier
- Projet validé par un Conseiller en Evolution Professionnelle
- Aisance à l'écrit et à l'oral en français

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés et illustrations avec diaporamas et/ou supports pédagogiques individuels
- Réalisation de synthèses de cours
- Exercices de réflexions et travaux de groupe
- Exercices individuels d'application et corrigés
- Mises en situation avec utilisation des logiciels bureautiques et de gestion
- Exercices interactifs d'application et d'auto-évaluation
- Evaluations formatives, normatives et correctives

FORMACODE :

32076 ; 32688 ; 32663

CERTIFICATION / EVALUATION

Attestation de formation

NIVEAU : 0

CT3 - Etablir et contrôler les déclarations fiscales périodiques

En conformité avec la réglementation fiscale applicable, le gestionnaire comptable et fiscal :

- identifie les déclarations fiscales à produire (TVA et taxes parafiscales le cas échéant)
- effectue les traitements et calculs nécessaires
- renseigne les déclarations, les transmet par voie dématérialisée aux administrations concernées
- justifie et documente le traitement de ces déclarations
- comptabilise les opérations correspondantes

CT4 - Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles

En conformité avec la réglementation fiscale applicable, le gestionnaire comptable et fiscal :

- détermine le résultat fiscal suivant le régime applicable du réel simplifié ou du réel normal
- identifie les déclarations fiscales à produire
- prépare, justifie et établit les déclarations
- renseigne les déclarations fiscales en ligne, ou les transmet aux organismes concernés
- comptabilise les opérations correspondantes

Un titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 9 mars 2006 relatif aux conditions de délivrance du Titre Professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Titre(s) Professionnel(s) lié(s) :

- **Gestionnaire Comptable et Fiscal**

DES CONSEILLERS A VOTRE ECOUTE